

# *Clohars-Fouesnant*

*Meilleurs vœux pour 2015,  
sourire, lumière et chaleur  
sur vos vies et vos projets*



*Le père Noël est toujours au rendez-vous pour le goûter organisé par l'association des parents d'élèves.*

**Pour rejoindre la mairie**

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9H-12H30 / 14H-17H

Tél. : 02.98.54.60.09.

E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr

Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

**Horaires de la bibliothèque**

Mardi-Mercredi-Vendredi : 16H30 - 18H

Samedi : 10H30-12H

**Ty Lutins**

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents, à la crèche « Bateau bleu ».

Contact : Murielle GUILLEMER - 06.88.76.67.46.

**Espace jeunesse, rue de la fontaine et ALSH**

Bruno au 06. 10. 68. 40. 65.

Ou www.espacejeunessecloharsfouesnant.jimdo.com

ALSH, accueil des enfants de 3 à 11 ans :

www.alshcloharsfouesnant.jimdo.com

**Horaires de la déchèterie de Kerambris**Du 1<sup>er</sup> avr au 30 sep : 9H-12H / 13H30-18H30Du 1<sup>er</sup> oct au 31 mar : 9H-12H / 13H30-18H**Collecte des déchets le mardi****Horaires d'autorisation des activités bruyantes****En semaine** : 8H30-12H15 / 13H45-19H30.**Le samedi** : 9H-12H15 / 13H45-19H.**Le dimanche et jours fériés** : 10H-12H.**Permanences : vos élus vous reçoivent**

Michel LAHUEC	MAIRE	Le lundi, mercredi et vendredi : 13h30 – 15H sur RDV Le mardi et jeudi : 11H – 13H en mairie
Xavier JODOCIUS	Adjoint économie - finances	Le mardi, jeudi : 17H30 – 19H, et le samedi 10h30 – 12h30 sur RDV
Marie-France HELIAS	Adjointe vie scolaire - jeunesse	Le mardi et jeudi : 9H30 – 11H30 sur RDV
Marcel STEPHAN	Adjoint travaux - voirie	Le lundi : 9H – 11H sur RDV et le mercredi 11H - 12H
Gilberte LE NAOUR	Adjointe affaires sociales	Le lundi et vendredi : 10H30 – 12H sur RDV
Isabelle QUERE	Adjointe communication - culture	Le mercredi : 16H – 18H et le samedi : 9H30 – 11H sur RDV
René GLO	Délégué urbanisme	Le vendredi : 11H – 12H sur RDV
Jean-Yves CORROLLER	Délégué associations - sports	Le mercredi : 9H – 11H sur RDV

**Autres permanences**

Assistante Sociale : Virgine GUILLOU	Sur rendez-vous	02.98.76.24.21.
Mission locale pour l'emploi du Pays de Cornouaille (MLPC) : Benoît LAGOUTTE	Sur rendez-vous Pour les jeunes de 16 à 25 ans	02.98.51.61.27.
Centre local d'information et de coordination (CLIC)	Pour les plus de 60 ans : infos, conseils, réponses à vos questions.	Prendre RDV au 02.98.51.61.27. clic@ccpaysfouesnantais.fr
Permanences à la communauté de communes du Pays Fouesnantais		Prendre RDV au 02.98.51.61.27. www.cc-paysfouesnantais.fr
RAM (relais assistantes maternelles) Anne PERENNEC et Stéphanie LE BEAU		Prendre RDV au 02.98.54.61.26.

**En route pour un nouveau permis**

Pour tous les conducteurs, de nouvelles dispositions régissent la délivrance d'un duplicata du permis de conduire. Suite à une perte ou à un vol du permis, un droit de timbre à 25€ est instauré depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014. La gratuité ne vaut que pour la détérioration du titre de conducteur. Il faut alors restituer « le vieux papier rose » à l'autorité préfectorale, au moment du retrait du duplicata.

Pour les futurs jeunes conducteurs, l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC ou conduite accompagnée) est désormais possible dès l'âge de 15 ans pour le permis B. Le futur jeune conducteur pourra se présenter l'épreuve

pratique à compter de 17 ans et demi. Le candidat concerné se verra délivrer un certificat d'examen provisoire de conduite (CEPC) portant la mention « vaut titre de conduite à compter du ... » renseigné à la date d'anniversaire de ses 18 ans. En attendant sa majorité, il pourra poursuivre sa conduite accompagnée dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Cette méthode d'apprentissage connaît un fort taux de réussite : en conduite accompagnée, il dépasse les 70%, alors que celui de la filière traditionnelle avoisine les 50%.

Pour tous les futurs conducteurs, la validité de l'examen théorique (le code) passe de 3 à 5 ans.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre sur le site de la préfecture du Finistère : <http://www.finistere.gouv.fr/>

ou sur le site de la Prévention routière : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

**Gardiennage des Cro'mignons**

Après une formation spéciale à Rennes : BAC PRO conduite et gestion d'un élevage canin-félin et des stages en alternance à la SPA Quimper et dans un élevage-pension à Brest, Sarah HELIAS propose un nouveau service à Clohars avec sa jeune entreprise créée au printemps 2014. Elle se déplace au domicile des propriétaires d'animaux domestiques à Clohars-Fouesnant et ses environs, tout le pays fouesnantais et même jusqu'à Quimper. Ainsi, les animaux ne sont pas stressés par un changement d'environnement et ils gardent leurs habitudes.

Après une pré-visite pour rencontrer l'animal et tester son caractère, elle programme avec les maîtres des visites de 20 mn ; plusieurs visites par jour sont possibles. Au menu : toilette basique (brossage et shampooing si nécessaire), soins (changer un pansement, nettoyer les yeux et les oreilles en cas d'otites...), jeux, câlins, balades en développant un maximum de complicité avec l'animal.

Passionnée par les chiens depuis toute petite, à cinq ans, elle voulait être « dresseuse de chiens » ! Ses races de prédilection sont le golden retriever et le bouvier bernois, pour leur caractère joueur et câlin.

Ce service peut-être utile en cas d'absence pour les vacances, un week-end, une longue journée de travail, une hospitalisation. Sarah donne des nouvelles quotidiennes pendant la durée de gardiennage, et envoie même des photos de votre animal de compagnie.

Les tarifs varient selon le kilométrage. Vous pouvez la contacter au 06.23.19.36.76 ou bien sur [gardiennage-des-cro-mignons@outlook.fr](mailto:gardiennage-des-cro-mignons@outlook.fr)

## ■ Sommaire

### EN PRATIQUE

2

- Permanences
- En route pour un nouveau permis de conduire
- Gardiennage des Cro'mignons

### EDITO DU MAIRE

3

### ACTION MUNICIPALE

4-5

- Avancer dans la concertation
- Le frelon asiatique : un envahisseur dangereux
- Premier véritable marché de Noël

### VIE ASSOCIATIVE

6

- Détente et loisirs
- Mettre un pied devant l'autre
- Du sport et des valeurs

### VIVRE ENSEMBLE

7

- Célébration du 11 novembre
- En l'honneur de nos aînés

### CLOHARS EN CHIFFRES

8

- Des chiffres et des lettres

### DANS VOTRE PROCHAIN KELOU (Mai)

8

### BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CLOHARS-FOUESNANT

Responsable de la publication : **Michel Lahuec**  
 Coordination : **Isabelle Quéré**  
 Rédaction : **Michel Lahuec, Yannick Connan, René Glo, Laurence Siohan, Isabelle Quéré**  
 Comité de relecture : **commission communication**  
 Crédits photos : **Dominique Coppeaux, Yvette Péden, Laurence Siohan, Isabelle Quéré**  
 Mise en page et impression :  
**Imprimerie du commerce – Quimper**

Dépôt légal n°2 du 1<sup>er</sup> trimestre 2015  
 Imprimé en France sur papier recyclé  
 en 1300 exemplaires

## ■ Edito du maire



*L'année 2014 a tiré sa révérence, faisant place à un mois de janvier 2015 particulièrement fourni. Tout d'abord, le contrat de territoire sera signé avec le conseil général à la fin du mois de janvier et donnera la ligne de conduite en matière d'investissement.*

*Le contrat enfance-jeunesse signé avec la caisse d'allocations familiales pour une durée de quatre ans...*

*Le plan local d'urbanisme a été soumis à une enquête publique qui s'est achevée le 9 janvier dernier. Le PLU devrait être opérationnel cet été, ce qui permettra le développement harmonieux de la commune.*

*Cependant, tous les projets énumérés durant la campagne de mars 2014 seront peut-être revus ou décalés dans le temps suite à la baisse importante des dotations de l'Etat pour les trois prochaines années. Mais ne basculons pas dans le pessimisme ambiant et réfléchissons aux essentielles économies qui nous permettront d'investir, donc de créer de la richesse et préserver des emplois sans impacter notre fiscalité locale.*

*Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2015, bonheur, joie, santé.*

**Le maire**  
 Michel Lahuec

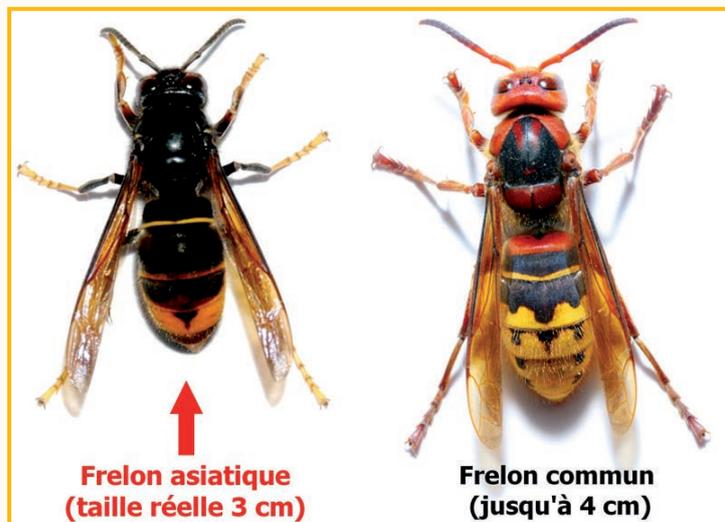
## ■ Avancer dans la concertation

L'enquête publique, concernant le plan local d'urbanisme - PLU, l'assainissement et les eaux pluviales, vient de se terminer. Elle a rencontré un vif succès avec près d'une centaine de rendez-vous. Cloharsiennes et Cloharsiens, vous avez pu vous exprimer en présentant des réclamations, des propositions et des modifications.

Le commissaire-enquêteur va désormais rendre ses conclusions au préfet de Finistère, pour le début du mois de février 2015. La municipalité en prendra alors connaissance et étudiera la faisabilité avec le cabinet-conseil.

La prochaine étape sera un vote du conseil municipal, vers avril-mai 2015. Nous espérons vous présenter le nouveau plan d'urbanisme de la commune en septembre 2015.

## ■ Le frelon asiatique : un envahisseur dangereux



Le frelon asiatique est une espèce invasive apparue en France en 2004. Le Finistère est touché depuis 2011 quand deux nids ont été détruits, dont un à Pluguffan. Trois ans plus tard, c'est déjà plus de 135 nids signalés ! Chaque année, un nid engendre 10 nouvelles colonies... malgré les gelées hivernales.

Dans certaines régions françaises, il est déjà trop tard. Il faudra vivre avec le frelon asiatique. En Cornouaille, il est peut-être possible d'enrayer la propagation. Il en va tout simplement de l'avenir de nos abeilles et des apiculteurs, mais aussi de nos fruits et de nos cultures.

La lutte s'organise, mais il ne faut pas le confondre avec le frelon européen qui, lui, joue un rôle écologique majeur.

On trouve le frelon asiatique à proximité des points d'eau, des ruisseaux. Ce frelon a besoin de beaucoup d'eau pour mouiller la pâte de cellulose avec laquelle il fabrique son

nid, qu'il installe généralement dans la cime des arbres. Le nid est bien plus gros que celui des frelons communs : entre 40 et 80 cm de diamètre, et quand il est très grand, il est en forme de poire. Il possède une entrée unique, assez petite, tandis que le nid du frelon commun est grand ouvert par le dessous.

Le frelon asiatique est plus dangereux pour l'homme car plus agressif que le frelon européen, et il s'attaque aux abeilles et autres insectes pollinisateurs, dont il se nourrit. C'est une espèce exotique envahissante, désormais classée « nuisible » qui se propage très vite, et menace ainsi l'équilibre environnemental car il n'a pas de prédateur.

Devant le risque d'invasion, toutes les personnes qui repèrent un nid sont invitées à donner l'alerte. Que tous ceux qui fréquentent la campagne, les chasseurs, les pêcheurs, les élagueurs, les paysagistes et les promeneurs sachent distinguer le nid de frelon asiatique. En cas de découverte, il faut faire des photos et le signaler rapidement à la mairie. Surtout ne pas chercher à détruire le nid soi-même car le frelon asiatique attaque en masse et pique plusieurs fois, ce qui peut être mortel.

Il est important d'agir maintenant, afin d'éviter que ces frelons ne s'installent durablement sur notre territoire. Pour participer à la lutte, voici les actions préconisées :

- Mi-février : disposer des pièges sélectifs (bière brune + sirop aromatisé) face au soleil et à 2-3 mètres de hauteur, près des tas de bois, des zones fleuries pour capturer des femelles fondatrices.
- du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> mai : inspecter avec précautions, les sous-pentes, avant-toits, abris de jardin, cabane d'enfants.... afin d'y détecter un jeune nid (gros comme une orange au 1<sup>er</sup> mai). La reine s'y installe seule à cette période. Tuer la reine la nuit, avec un insecticide ou par écrasement complet du nid.
- Continuer le piégeage des femelles fondatrices jusqu'au 1<sup>er</sup> mai. Ne pas oublier de rafraîchir l'appât dans le piège et vider les frelons morts. Pour plus de sécurité, vous pouvez les laisser 1 nuit au réfrigérateur, 4 heures au congélateur ou 2 minutes au four micro-ondes. S'assurer de la mort du frelon en l'écrasant fermement.
- Comptabiliser les prises et les transmettre à la FDGDON 29.
- 1<sup>er</sup> mai : retirer les pièges installés, car ils n'attraperont plus de reines mais des ouvrières. La reine ne sortira plus du nid, elle ne fera plus qu'y pondre ! De plus vous pourriez piéger d'autres insectes non nuisibles.
- Jusqu'aux premiers gels de l'hiver, les ouvrières naissent. Une chaque jour au début, puis plusieurs par jour fin juin, et jusqu'à plusieurs dizaines en août et les mois suivants.
- Si vous voyez des frelons asiatiques après le 1<sup>er</sup> mai, ils viennent d'un nid qui s'est constitué à moins de 500 mètres. Il faut repérer l'axe d'arrivée de leur zone de butinage et chercher le nid dans cet axe. Quitte à se mettre à plusieurs, il faut le trouver et le signaler à la FDGDON 29. Idéalement la destruction sera nocturne pour s'assurer de la présence de toute la colonie.
- À partir des premiers gels sérieux : les feuilles tombent et les nids apparaissent. Mais il est trop tard pour les détruire. Laisser le nid en place, afin que chacun le voit, en parle, se renseigne et réalise qu'il faut faire quelque chose. Prévenir le propriétaire et la FDGDON 29.

## ■ Premier véritable marché de Noël

On ne pouvait trouver meilleure date pour une première : le mercredi 24 décembre, le marché de Noël de Clohars-Fouesnant a rassemblé une douzaine d'exposants sur l'esplanade des Mardis de Clohars. La musique était aussi au rendez-vous grâce au talent des jeunes de *Vendredi ou l'oxymore*. Cette joyeuse bande de musiciens et chanteuses a animé le marché de mélodies entraînantes, chants populaires et danses improvisées.

Les effluves de vin chaud et de crêpes ont ravi les courageux visiteurs qui ont bravé la bruine matinale. Chacun a pu trouver son bonheur pour le réveillon et pour tous les autres jours. A l'initiative des commerçants du marché du samedi matin, les étals présentaient ce jour-là des crustacés et du poisson frais, des légumes bio, des champignons et des confitures faits maison, du miel et des kiwis locaux, des produits à base de viande d'autruche et le traditionnel pain d'épices. Mais aussi de quoi faire ou se faire plaisir : sacs brodés, comptines africaines, tee-shirts bretons, colliers et boucles d'oreilles, artisanat en bois et la possibilité de faire un stage de crêpes pour re-découvrir les secrets gourmands de cette spécialité locale.



## ■ « Détente et loisirs », demandez le programme !



Créée en 2001, l'association compte une soixantaine d'adhérents et propose de multiples activités. Elle apporte à toutes et tous, détente, bonne humeur et convivialité. Les groupes sont assidus dans toutes les disciplines, et les animateurs s'engagent avec passion. Une première séance de découverte est gratuite et sans engagement.

**Au choix :**

- **Guitare avec Renny Clément**

02 98 97 45 78 • Mercredi de 15h à 19h dans la salle à l'étage de l'espace socioculturel

- **Gymnastique avec Gilberte Le Naour**

09 84 28 43 09 – 06 70 93 57 07 • Mardi de 18h30 à 19h45 et mercredi de 20h à 21h15 à la salle d'évolution de l'école.

- **Patchwork avec Laurence L'Haridon** – 02 98 54 80 24 • Lundi à 14h, dans la salle à l'étage de l'espace socioculturel.

- **Sophrologie avec Véronique Lannurien** – 02 98 56 10 70 • Lundi de 18h30 à 19h45, dans la salle à l'étage de l'espace socioculturel.

- **Yoga avec Martine Citeau** – 02 98 54 71 14 • Jeudi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15 à la salle d'évolution de l'école.

## ■ Mettre un pied devant l'autre, mais pas que

Créée il y a environ 10 ans, Rando-Clohars-Marche regroupe les amis de la marche adaptée. Cette pratique de la randonnée permet à toutes et à tous de marcher à son rythme, un sport bon pour le cœur et l'esprit.

Une quarantaine de personnes, dont seulement trois hommes..., se retrouvent tous les mardis après-midi pour effectuer un parcours autour de Clohars-Fouesnant. Une fois par mois, la randonnée prévue les entraîne plus loin et le pique-nique est de rigueur, quelle que soit la météo !

Une fois par an, l'association organise un séjour dans un décor de Bretagne. Les marcheurs ont ainsi foulé le sol des îles qui longent nos côtes et les marais de Brière. Au programme : marche bien sûr, mais aussi visites et gastronomie locale.

Ces randonnées sont toujours des moments de grande convivialité et sont le prétexte à des rencontres enrichissantes entre Cloharsiens et habitants des communes environnantes. N'oublions pas une réunion par trimestre pour préparer le programme des sorties pédestres, encore une occasion de gourmandise, pour déguster galette ou repas de fin d'année.

Vous pouvez obtenir toutes les informations auprès de Marie-Claude KERGOAT, présidente (02.98.54.80.68) et Yvette PEDEN et Monique RASTOLL responsables des circuits.



## ■ Du sport et des valeurs

Dominique COPPEAUX a fondé l'association « Ecole de rugby du Pays fouesnantais » il y a 13 ans. Le club initie à cette discipline sportive une quinzaine de jeunes, des garçons et des filles âgés de 4 à 12 ans. Les entraînements ont lieu deux fois par mois, le samedi après-midi de 14 à 16h. Deux éducateurs accueillent les enfants au terrain des sports de Clohars.

Dix de ces jeunes sont également licenciés au « Rugby-club concarnois » où Dominique Coppeaux est encadrant. Cela leur permet de disputer des matchs de rugby une fois par mois contre d'autres équipes locales : Pont-l'Abbé, Concarneau bien sûr et Quimperlé. Enfin, un entraînement a lieu une fois par mois avec d'autres jeunes au terrain de rugby de Concarneau.

En outre, tous les enfants de l'école élémentaire de Clohars-Fouesnant peuvent découvrir ce sport collectif pendant les temps d'activités périscolaires (TAP).

Dominique insiste sur les conditions dans lesquelles se passent les séances, d'abord découverte du rugby en toute liberté, puis au fil du temps, apprentissage des règles, du respect des partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs... Bref, découvrir le jeu d'équipe et la solidarité nécessaire entre joueurs d'une même équipe.

Les parents des enfants eux-mêmes sont assidus et assistent aux entraînements et autres activités proposées. Les jeunes passés par cette école de rugby se retrouvent par la suite dans des clubs tels que celui de Concarneau.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Dominique Coppeaux au 06.12.58.15.15 ou adresser un message sur dominiquecoppeaux@orange.fr



## ■ Commémoration du centenaire de la Grande Guerre



La cérémonie du 11 novembre, célébrant l'armistice de la première guerre mondiale et rendant hommage aux morts pour la France, a été orchestrée par l'association des anciens combattants et la municipalité de Clohars-Fouesnant. Avec la participation exceptionnelle des élèves de la préparation militaire marine et sous le regard des représentants des pompiers, le public a pu écouter la lettre du ministre délégué aux anciens combattants lue par des élèves de l'école communale, accompagnés de leur directrice madame Magali Sanselme-Pennognon.

Suite à la cérémonie, le public a pu visiter l'exposition proposée par Maxime Rivière, Guillaume Bachelot, l'association des anciens combattants et Christophe L'Azzou. La grande salle de l'espace socioculturel accueillait une grande diversité d'objets, essentiellement de la seconde guerre mondiale : des lettres de soldats, des vêtements, des uniformes, des casques, des petits équipements de soldats, des médailles... une vraie plongée dans ces années difficiles.

L'exposition consacrait également un bel espace aux travaux des élèves de l'école. Après une recherche de documents sur ces années de guerre, ils ont rédigé et constitué un exposé mêlant photos et textes historiques.

## ■ En l'honneur de nos aînés

La municipalité de Clohars-Fouesnant a organisé le repas des aînés dimanche 12 octobre 2014. 120 convives se sont retrouvés au restaurant Le Roudou à Fouesnant. Le menu a ravi gourmets et gourmands. Annick Jacq, conseillère déléguée aux fêtes et cérémonies et Gilberte Le Naour, adjointe aux affaires sociales, ont sélectionné des mets dignes d'un repas de festif : cassolette de Saint-Jacques, cuisse de canard au Pommeau breton, feuilleté de fromage et charlotte poires-chocolat.

Les personnes qui ne pouvaient pas se déplacer ont reçu un colis de douceurs salées et sucrées livré à leur domicile par les élus. Les doyens ont été honorés et un panier gourmand leur a été offert. Les doyens du déjeuner étaient madame Marie Le Loc'h, 94 ans et monsieur Jacques Agostini, 93 ans et 7 mois !

Née à Clohars-Fouesnant, Marie Le Loc'h n'a jamais quitté sa commune. Aînée d'une grande fratrie, elle a longtemps aidé ses parents à la ferme du Cosquer et élevé ses frères et sœurs. Par la suite, elle a travaillé avec son mari dans une exploitation de vaches laitières à Kerouter. Autrefois, elle mangeait « des crêpes au beurre deux fois par semaine. Aujourd'hui, moins souvent mais toujours au beurre. »

Jacques Agostini a montré des talents de conteur en partageant ses souvenirs d'Indochine. Il se qualifie de « survivant », lui qui a réchappé du typhus, d'un tir de balles et d'un lancer de grenade. Sa longue carrière de gendarme lui a fait croiser l'assistante de Marie Curie et l'a mené jusqu'au grade de général.

Ce moment de convivialité permet de rompre la monotonie quotidienne, de se retrouver, de faire de nouvelles rencontres. L'après-midi a même été ponctuée de chants entonnés par certains participants et monsieur le maire. Les textes de Maurice Chevalier, Michel Tonderre, Serge Reggiani et des Sonerien Du ont résonné dans la salle.



Marie Hélias a fêté ses 97 ans lors du goûter de fin d'année de l'amicale des retraités.

## ■ Des chiffres et des lettres

La bibliothèque de Clohars-Fouesnant vous ouvre ses portes à de nouveaux horaires : mardi, mercredi et vendredi de 16h30 à 18h et le samedi matin de 10h30 à 12h.

Si les premiers prix littéraires sont déjà en rayon, vous pouvez à coup sûr y trouver votre bonheur. La bibliothèque rassemble 4500 ouvrages, dont 10 nouveautés chaque mois, sans compter les livres prêtés par la bibliothèque départementale. On y trouve toutes les catégories et sur nombre de thématiques : romans, biographies, policiers, histoire, documentaires, Bretagne, arts, bandes dessinées... et les grands classiques de la littérature française, pour collégiens, lycéens et tout un chacun ! Des bénévoles encadrent d'ailleurs un atelier lecture pour les élèves de l'école dans le cadre des TAP.

La bibliothèque est aussi un lieu d'échanges. Monsieur Morcrette est l'un des premiers adhérents : sa carte est la numéro 4. C'est un abonné fidèle depuis 19 ans, un véritable pilier de la bibliothèque.

L'association organise également un club de lecture le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 14h30 à 16h30 et des ateliers d'écriture un jeudi sur deux, de 16h45 à 18h45. Ces ateliers ont lieu dans le parc du manoir de Squididan pendant l'été. Un lieu particulièrement inspirant...

L'adhésion annuelle est de 12 euros par an et par famille.



Martine Berrou (à gauche) présidente de la bibliothèque municipale, soutenue par le maire Michel Lahuec (à droite).

## ■ Dans votre prochain Kelou – mai 2015

Après la neige, les doudounes et les vœux pour une nouvelle année, le printemps apporte lui aussi son lot de dynamisme et de renouveau...

- Le projet de territoire en présentation
- Cap vers la nature...
- Les associations font bouger Clohars
- La saison culturelle se prépare
- Deux nouvelles ATSEM ont été recrutées...



Le goûter de Noël de l'association des parents d'élèves avait invité le père Noël pour le bonheur des petits et des grands.



Le marché de Noël du Caillou blanc fut un moment de partage, de convivialité et de rires comme à son habitude.

Coordonnées de la mairie :

Place de la Mairie - 29950 CLOHARS-FOUESNANT.  
Tél. : 02 98 54 60 09  
E-mail : mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr  
Site Internet : www.clohars-fouesnant.fr

Responsable de la publication : Michel Lahuec, maire.  
Dépôt légal n°2 du 1<sup>er</sup> trimestre 2015  
Bulletin municipal imprimé sur papier recyclé.



Papier recyclé